



Projet Pédagogique

Accueil périscolaire

ELEMENTAIRES

Ecole Joseph FRAUD

2016-2017

SOMMAIRE

Préambule	p 3.
1- Présentation de l'accueil périscolaire Joseph FRAUD. -Les locaux (Plan) -L'équipe.	p 4.
2- Les objectifs du PEG (Projet Educatif Global).	p 5-6.
3- Posture de l'animateur.	p 7-8.
4- Les plannings de terrains de jeux enfants.	p 9-10
5-	
6- Annexes : -Moyenne des effectifs sur l'année passée -APE proposés -Budget.	p 11-13.

Document « **Connaissance de l'enfant de 3 à 12 ans** ».

PREAMBULE.

L'objectif d'un accueil périscolaire est avant tout, d'aider les familles à mieux concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale. L'accueil périscolaire contribue à plusieurs enjeux :

- Un enjeu d'épanouissement de l'enfant ;
- Un enjeu de lien social et de cohérence sociale ;
- Un enjeu de cohérence éducative autour de l'enfant.

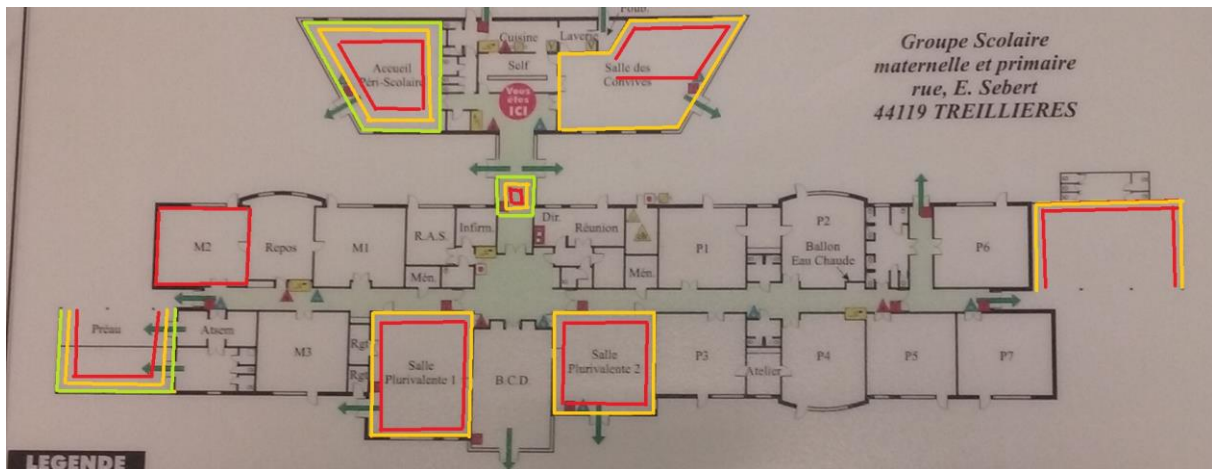
Ce service public répond donc à un besoin pour les familles.

L'accueil périscolaire s'articule sur les 3 temps hors scolaires (matin, midi et soir). Il est important que, sur ces temps, les enfants soient libres de leurs choix, de manière à ce qu'ils puissent mieux appréhender les apprentissages et être concentrés sur les temps scolaires. Pour cela, il est nécessaire de poser un cadre, des limites.

L'accueil Périscolaire représente pour beaucoup de parents le seul lien entre le monde scolaire et la maison, c'est pourquoi il est important d'être un interlocuteur privilégié autant auprès de la famille que des enfants eux-mêmes.

1-PRESENTATION DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE Joseph FRAUD.

Plan des locaux :



Périscolaire du matin (Maternelles et Élémentaires)

Salles utilisées le midi en cas de pluie (si beau temps, jeux dans la cour)

Salles utilisées le soir (Maternelles côté mater/ Élémentaires côté элем)

Présentation de l'équipe :

MATIN : Hermeline (7h20-8h50)
Véronique (7h45-8h50)
Rita (8h-8h50)
Marylène (8h20-8h50)

MIDI ELEMENTAIRES : Patricia
Anita
Léa
Rita + Hermeline

SOIR ELEMENTAIRES: APE1
APE2
Véronique
Léa (16h-17h45)
Géraldine (17h45-18h15) + Hermeline

2-NOS OBJECTIFS :

1- Assurer la sécurité du public accueilli.

- Respecter les taux d'encadrement prévus par la législation.
- Aménager les espaces et utiliser du matériel aux normes.
- Proposer des améliorations.
- Définir un cadre et des règles.

MOYENS :

- En étant vigilant sur le nombre d'enfants présents sur chaque temps et prévenir la directrice si augmentation régulière sur chaque jour.
- Chaque période de vacances est l'occasion d'un rangement/aménagement, du matériel peut être commandé (3 à 4 fois dans l'année).
- Les réunions de sites permettent un échange régulier de l'équipe pour l'aménagement de l'espace, du temps et la définition du cadre et des règles.

.....

2- Respecter le rythme de l'enfant.

- Tenir compte de la journée scolaire dans l'organisation de l'Accueil périscolaire.
- Définir des temps distincts (Matin/Midi/Soir- Tps récréatif/ APE/APS).
- Laisser l'enfant choisir librement son activité (ne signifie pas être laxiste).

MOYENS :

- Organiser des retours au calme après une activité intense, laisser les enfants jouer librement s'ils le souhaitent.
- En ritualisant les différents temps.
- En proposant différents lieux/espaces, des jeux, des activités (calme/intense/culturelle/artistique/autonome/semi-autonome/dirigé).

.....

3- Favoriser l'acquisition de l'autonomie.

- Ritualiser les différents temps.
- Faire participer les enfants aux tâches quotidiennes.
- Encourager les idées et initiatives.
- Aménager l'espace.

MOYENS :

- En instaurant des repères auditifs, en affichant des repères visuels.
- En permettant aux enfants de transporter les jeux et en leur permettant de bouger le mobilier s'ils le souhaitent, en mettant à leur disposition des éponges, balais. En les intégrant dans le recyclage du papier.
- En discutant avec les enfants, en recueillant leurs envies, leurs idées, en initiant des réunions sur différents thèmes, en leur accordant la parole.
- En pensant à hauteur d'enfant, en mettant à disposition certains jeux (dans le respect des règles).

4- Favoriser l'apprentissage du « vivre ensemble ».

- Permettre d'expérimenter l'éco-citoyenneté.
- Définir un cadre avec des règles collectives.
- Donner une place à chacun.
- Définir collectivement la notion de respect.

MOYENS :

-En intégrant les enfants au recyclage du papier, en les sensibilisant au gaspillage, en leur permettant de s'exprimer sur leurs différences et leurs points communs, en initiant des réunions d'enfants sur différents thèmes, en leur permettant d'exercer leur responsabilité, en favorisant le tutorat.

.....

5- Associer les parents aux projets, renforcer le lien avec les familles.

- Accueillir et faire connaissance/ Communiquer.
- Informers les familles.
- Etre un lien entre l'école et les familles.

Entre les familles et les différents services administratifs.

MOYENS :

-En discutant avec les parents/grands-parents qui viennent chercher leur(s) enfant(s), en les renseignant sur l'endroit où se trouve leur enfant (prévoir affichages parcours fléchés indicatifs des différentes salles).

-En affichant les informations les concernant sur un pan de mur visible (réunions parents/instit'- annulation d'APE- besoins APS récup').

-En faisant la communication entre les parents et les instit'/ATSEM (Sur le bureau APS, un bloc de « post-it » est à la disposition de chacun pour noter les infos : Merci de mettre la date correspondant).

3-POSTURE DE L'ANIMATEUR :

Les temps libres de l'enfant sont porteurs d'enjeux : Socialisation, Découverte, Test des limites, Appropriation des locaux, entre autres.

L'animateur a des interactions avec différents acteurs, et en tout premier lieu avec l'Enfant. Il est garant de sa sécurité physique et affective. Il se doit donc d'être pour lui, un repère stable.

L'animateur est le garant du cadre (règles) dans lequel l'Enfant évolue. Pour cela il doit permettre et favoriser l'expression de l'Enfant, mais aussi aller au-devant de lui. Il doit être juste et équitable.

L'animateur accompagne l'Enfant dans la construction de sa personnalité. Pour cela, il doit essayer de donner à l'Enfant les moyens de faire par lui-même, de faire des découvertes.

On identifie quatre postures chez un animateur :

- Laisser jouer (observation)
- Donner à jouer (installation d'un environnement particulier)
- Faire jouer (diriger)
- jouer avec

L'animateur n'est pas isolé dans ses fonctions auprès des enfants. Il fait partie d'une équipe périscolaire. Au quotidien dans les différents lieux d'accueil périscolaire, les animateurs sont répartis en fonction des effectifs.

L'animateur est à même de prendre des initiatives, d'exprimer son désaccord ou ses questionnements. Il prend soin de les exprimer au bon endroit et à un moment approprié, en tenant compte de la présence ou non d'autres personnes (enfants, familles, enseignants, etc.).

L'animateur recherche en cas de besoin une solution individuelle ou collective au problème rencontré afin de pouvoir adopter une réponse applicable par l'ensemble des membres de l'équipe (consensus).

En cas de besoin, il est également possible de communiquer avec les Responsables de l'accueil ou de prendre rendez-vous avec la responsable Scolaire & Périscolaire.

-L'ANIMATEUR EST RESPONSABLE DU DEROULEMENT DES TEMPS D'ACCUEIL AU QUOTIDIEN, pour cela, il doit :

Connaître les enfants concernés par les PAI.

Connaître les consignes en cas d'urgence.

Pourvoir à la sécurité physique et affective des enfants (pas de jeux dangereux).

Etre attentif à l'attitude et au langage des enfants.

Etre correct (attitude et langage), avec les enfants et les adultes.

Prise en compte des locaux et tranches d'âges.

Pouvoir proposer aux enfants un jeu afin de les canaliser si besoin.

Développer le lien avec les familles (prendre le temps d'expliquer le comportement de son enfant si besoin).

Veiller à ne jamais laisser un animateur avec +de 12 enfants.

Solliciter l'aide des enfants pour mettre en place, ranger et nettoyer.

Communiquer rapidement et aussi directement que possible sur les problèmes, incohérences ou mésentente.

...

Chacun d'entre vous doit pouvoir :

Etre capable de travailler en équipe.

Aménager et ranger régulièrement les locaux.

Faire preuve d'autorité dès le début d'année scolaire, ne rien laisser passer et sanctionner les actes d'incivilité.

Favoriser la parole et l'échange avec l'enfant.

...

...ET ENFIN, 4 lignes de conduite :

Accompagnement et bienveillance.

Respecter les choix de l'enfant.

Permettre l'apprentissage.

Inciter sans forcer.

S'il y a un problème quelconque avec un enfant ou un adulte, merci d'en informer Hermeline ou Véronique.

4- PLANNINGS TERRAINS DE JEUX ENFANTS :

TERRAIN DE FOOT

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
12h-12h20	CE2	CM1	CM2	CP
12h20-12h40	CM1	CM2	CP	CE1
12h40-13h	CM2	CE1	CE1	CE2
13h-13h20	CP	CE2	CE2	CM1
13h20-13h40	FILLES	FILLES	FILLES	FILLES

TERRAIN DE BASKET

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
12h-12h20	CP	CE1	CE2	CM1
12h20-12h40	CE1	CE2	CM1	CM2
12h40-13h	CE2	CM1	CM2	CP
13h-13h20	CM1	CM2	CP	CE1
13h20-13h40	CM2	CP	CE1	CE2

TERRAIN DE BALLE A LA MAIN

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
12h-12h20	CM1 + FILLES	CM2 + FILLES	CP + FILLES	CE1 + FILLES
12h20-12h40	CM2	CP	CE1	CE2
12h40-13h	CP	CE1	CE2	CM1
13h-13h20	CE1	CE2	CM1	CM2
13h20-13h40	CE2	CM1	CM2	CP

Les ballons sont fournis par l'école et l'accueil périscolaire, les ballons ramenés de la maison sont interdits.

Les cartes « pokémon » sont interdites à l'APS.

5-ANNEXE :

-Moyennes des effectifs de l'année passée :

Matin :

	Matin Elem	Matin Mater	Total
Moyenne lun mar jeu ven	24	16	41
Moyenne mercredi	17	12	29

Midi :

Elem	Mater
159	90

Soir :

	JF	Nb Anim
moyenne lun mar jeu	48,33	7
moyenne vendredi	35,45	5
	41,89	

B-LES APE (Ateliers Péri-Educatifs) Proposés :

Cycle 1 5 Sept-8 Déc

Joseph Fraud		
16h30/17h15		
LUNDI	PERCUSSION CORPORELLE	BASKET
MARDI	ECHEC restaurant scolaire	HAND cour
JEUDI	ART DU CIRQUE	LES P'TITS REPORTERS

Cycle 2 12 Déc-30 Mars

Joseph Fraud		
16h30/17h15		
LUNDI	ART DU CIRQUE	LES P'TITS REPORTERS
MARDI	ATELIER CREATIF	BASKET
JEUDI	PERCUSSION CORPORELLE	HIP HOP

Cycle 3 3 Avril-7 Juillet

Joseph fraud		
16h30/17h15		
LUNDI	ECHEC restaurant scolaire	HIP HOP
MARDI	ART DU CIRQUE	LES P'TITS REPORTERS
JEUDI	ATELIER CREATIF	BASKET

C-LE BUDGET ET LA TARIFICATION :

BUDGET GLOBAL : 1230,70€

BUDGET INVESTISSEMENT : 4000€

PHOTOS DE L'AN PASSE :

